

Quelles sont les modalités de contrôle de la convention SAS par l'ITM ?

Réponse courte

L'**Inspection du Travail et des Mines (ITM)** dispose de pouvoirs étendus pour contrôler la conformité de l'application de la convention collective SAS 2025-2027 (applicable en 2025, 2026 et 2027). Ses agents peuvent effectuer des **inspections inopinées**, exiger tout document pertinent (contrats, bulletins de salaire, justificatifs de versement de la prime unique de 3.670 €, pécule de vacances de 42 points indiciaires) et sanctionner les infractions par des amendes administratives allant jusqu'à **25 000 euros**.

En cas de non-conformité grave, l'**ITM** peut ordonner la **cessation immédiate** des pratiques non conformes et exiger la mise en conformité avec la convention SAS. Les contrôles peuvent être déclenchés sur initiative propre, suite à une plainte d'un salarié ou d'un syndicat signataire (OGBL, LCGB), ou dans le cadre de campagnes sectorielles ciblées. Depuis août 2024, l'**ITM** dispose également de **nouveaux pouvoirs** en matière de contrôle des obligations d'information contractuelle issues de la loi du 24 juillet 2024.

Définition

L'**Inspection du Travail et des Mines** est l'autorité administrative chargée de veiller au respect du droit du travail luxembourgeois. Dans le cadre de la convention SAS 2025-2027, elle contrôle la conformité des dispositions conventionnelles, leur mise en œuvre effective et le respect des droits des salariés selon les articles [L.611-1](#) et suivants du Code du travail.

La convention SAS 2025-2027, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, introduit de nouvelles obligations que l'**ITM** est chargée de contrôler : application des **revalorisations salariales**, versement de la **prime unique de 3.670 €** et du **pécule de vacances de 42 points indiciaires**.

Questions fréquentes

Dans quels cas l'ITM peut-elle déclencher un contrôle de la convention SAS ?

L'ITM peut intervenir sur initiative propre lors de campagnes sectorielles, suite à une plainte d'un salarié ou de la délégation du personnel, en cas de signalement par les syndicats signataires (OGBL, LCGB), ou dans le cadre de contrôles ciblés sur l'application des nouvelles dispositions 2025.

Quelles sanctions l'ITM peut-elle infliger en cas de non-respect de la convention SAS ?

L'ITM peut imposer des amendes administratives de 25 à 25.000 euros selon l'article L.614-13 du Code du travail. En cas de non-conformité grave, elle peut ordonner la cessation immédiate des pratiques non conformes et exiger la mise en conformité avec la convention SAS.

Quels documents l'employeur doit-il tenir à disposition lors d'un contrôle ITM sur la convention SAS ?

L'employeur doit fournir le texte complet de la convention SAS 2025-2027, les contrats de travail conformes, les bulletins de salaire avec les nouvelles grilles, les justificatifs de versement de la prime unique de 3.670€, les preuves du paiement du pécule de vacances de 42 points indiciaires et la documentation d'information des salariés.

Quels sont les pouvoirs de l'ITM pour contrôler l'application de la convention SAS ?

L'ITM dispose de pouvoirs étendus : accès libre aux locaux pendant les heures de travail, exigence de communication immédiate des documents relatifs à la convention SAS, interrogation de l'employeur et des salariés, prélèvement de copies de documents et établissement de procès-verbaux en cas d'infraction.

Conditions d'exercice

Les contrôles de l'ITM peuvent être déclenchés dans les situations suivantes.

Déclencheur	Base légale
Initiative propre	Campagnes sectorielles programmées
Plainte d'un salarié	Art. L.612-1 — saisine directe
Signalement syndical	OGBL ou LCGB — syndicats signataires
Plainte de la délégation du personnel	Art. L.612-1
Suivi régulier	Contrôles périodiques du secteur SAS
Nouvelles dispositions 2025	Contrôles ciblés sur la prime unique, le pécule et les revalorisations

Les agents de l'ITM doivent justifier de leur qualité et respecter le secret professionnel (art. [L.614-3](#)).

Modalités pratiques

Les agents de l'ITM disposent de pouvoirs étendus lors de leurs interventions.

Pouvoir de l'ITM	Documents concernés
Accès libre aux locaux	Pendant les heures de travail
Exiger les documents	Contrats de travail, bulletins de salaire, plannings
Interroger employeur et salariés	Sur l'application effective de la convention SAS
Prélever des copies	Tout document nécessaire au contrôle
Dresser des procès-verbaux	En cas d'infraction constatée
Prime unique et pécule	Justificatifs de versement de la prime 3.670 € et pécule 42 points
Loi du 24 juillet 2024	Conformité des nouvelles mentions contractuelles obligatoires

L'employeur doit tenir à disposition en permanence le texte complet de la CCT SAS 2025-2027, les contrats conformes, les bulletins de salaire actualisés et les preuves de consultation des représentants du personnel.

Pratiques et recommandations

Centraliser tous les documents relatifs à la CCT SAS 2025-2027 dans un dossier de conformité accessible et mis à jour régulièrement, incluant la convention, les preuves d'adhésion patronale, les contrats et bulletins conformes.

Maintenir une traçabilité rigoureuse de l'application des nouvelles mesures 2025 : justificatifs de versement de la prime unique en juin 2025, décomptes du pécule de vacances (42 points indiciaires) et attestations des revalorisations C1-C3.

Conserver les preuves de consultation du personnel sur les changements conventionnels et documenter les modifications apportées aux contrats et bulletins de salaire, avec horodatage et signatures.

Anticiper les échéances critiques : prime en juin 2025, pécule de vacances annuel, revalorisations au 1er janvier 2025. Une défaillance sur ces points constitue une cible prioritaire pour les contrôles ITM sectoriels.

Former les équipes RH aux spécificités de la CCT SAS 2025-2027 et aux nouvelles obligations d'information contractuelle pour réduire les risques lors des inspections.

Cadre juridique

Référence	Objet
Art. <u>L.611-1</u>	Missions et compétences de l'Inspection du Travail et des Mines
Art. <u>L.612-1</u>	Pouvoirs des inspecteurs du travail — saisine
Art. <u>L.614-3</u>	Secret professionnel des agents de l' <u>ITM</u>
Art. <u>L.614-5</u>	Droit d'accès aux documents
Art. <u>L.614-13</u>	Sanctions administratives : 25 à 25 000 euros
Art. <u>L.162-12</u>	Contenu obligatoire de la CCT et contrôle des conventions collectives
Art. <u>L.162-8(3)</u>	Exclusion des cadres supérieurs du champ d'application des CCT
Art. <u>L.211-27(5)</u>	Définition du cadre supérieur au sens du Code du travail
Loi du 24 juillet 2024	Nouvelles obligations d'information contractuelle
CCT SAS 2025-2027	Convention du 27 novembre 2024, applicable au 1er janvier 2025

Le non-respect des obligations de documentation et de transparence envers l'ITM peut entraîner des **sanctions administratives immédiates**, indépendamment des éventuelles poursuites pénales. La CCT SAS 2025-2027 a été déclarée d'obligation générale par règlement grand-ducal, la rendant applicable à l'ensemble des employeurs du secteur — tout manquement expose donc l'employeur à un contrôle sans distinction de son adhésion patronale. Une **collaboration proactive** avec l'ITM est recommandée pour prévenir les contentieux.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.